

Réf: Dossier 228651

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DEVELOPPEMENT FONCIER ET AMENAGEMENT DE TERRAIN » en abrégé « DETERRA »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY SUR LE BOULEVARD VGE, 1er ÉTAGE DE L'IMMEUBLE SCI KARZNE PLAZA, Lot 92, Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DEVELOPPEMENT FONCIER ET AMENAGEMENT DE TERRAIN » en abrégé « DETERRA »

Objet : La société a pour objet en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Le lotissement;
- L'aménagement foncier;
- Les travaux de voirie et réseaux divers;
- L'achat et la vente de terrains;
- L'achat et la vente de tous biens immobiliers;
- L'accompagnement et le conseil pour la réalisation de tous projets immobiliers;
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY SUR LE BOULEVARD VGE, 1er ÉTAGE DE L'IMMEUBLE SCI KARZNE PLAZA, Lot 92, Ilot 51

Dirigeant(s) M GHAZAL MOHAMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08431 du 31/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56047/GTCA/RC/2023 du 31/07/2023

